

## Activités subaquatiques Moniteur de plongée (0/40m)

**Diplôme préparé** ▶  
**DE JEPS**

**Activités de plongée subaquatique**

*Le moniteur de plongée subaquatique dirige en autonomie les activités allant de la découverte de la biodiversité du milieu marin à l'exploration d'épaves, en passant par la formation technique des pratiquants, dans des zones de profondeurs allant de 0 à 40 m à l'air ou au nitrox et au-delà avec des mélanges adaptés.*

### Conditions d'accès

- Être titulaire du PSE1 «à jour de validité» et du permis bateau côtier
- Justifier de 100 plongées en milieu naturel dont 30 à une profondeur de 30 mètres ou plus dans les 5 années précédentes (attestation par le DTN)
- Justifier d'un niveau technique d'aptitude PA40 au moins (niveau 3 de plongeur...)
- Satisfaire aux différentes épreuves d'exigences préalables et de sélection
- Des dispenses d'exigences préalables sont attribuées aux plongeurs niveau 4-GP
- Des dispenses de formation sont accordées aux titulaires des diplômes MF1, MF2 ou BPJEPS Plongée

### Épreuves de sélection

- Épreuves pratiques et tests écrits (voir dossier d'information)
- Entretien de motivation

### Financements possibles

Région (PRF-Qualif'Pro) / Contrat d'apprentissage / Contrat de professionnalisation / Compte Personnel de Formation (CPF) / Formation Professionnelle Continue / Agence de Reconversion de la Défense (ARD) / Autofinancement



**Inscription en ligne obligatoire**

[www.creps-montpellier.org](http://www.creps-montpellier.org)

